

DEPARTEMENT SEINE MARITIME
CANTON Canteleu
COMMUNE CANTELEU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

DÉCISION DU MAIRE N° DEC-0232/22
PRISE EN VERTU D'UNE DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Direction de l'Animation de la Ville - Service des sports -

Nous, Mélanie BOULANGER,
Maire de la commune de CANTELEU

VU :

- le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,
- la délibération du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 susvisé, et notamment l'alinéa n° 5 relatif à la conclusion et à la révision du louage de choses, pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- la décision du Maire DEC n°159-21 du 29 juin 2021,

CONSIDERANT :

- la demande de structures de mise à disposition d'équipements municipaux pour la pratique de leurs activités,

DECIDE :

ARTICLE 1er : La Ville de Canteleu, propriétaire, met à disposition des utilisateurs suivants pour la saison 2022-2023 les équipements municipaux :

Nom/Président(e)/ Principal	Équipements Utilisés	Association	Adresse
LEFEBVRE Delphine Président	La salle de musculation L'Espace Res Publica	CANTELEU FORME	14, place Michel Touyé 76380 CANTELEU
NICHET Eliane Présidente	La salle polyvalente de Dieppedalle	GRUPE FOLKLORIQUE DU BOIS D'ENNEBOURG	29 rue des Frères Duret 76380 VAL DE LA HAYE
BARRAY Gabrielle Directrice	La salle polyvalente de Dieppedalle Le Gymnase Loubens	LES PAILLONS BLANCS	14, rue du canal 76380 CANTELEU
SANOGO Delphine Présidente	La salle polyvalente de Dieppedalle	AKILIGNOUMA	129 rue Léon Gambetta 76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY
MALBAUX Annie Présidente	La salle de Dieppedalle	LE LIRE ET LE DIRE	8 rue Olympe de Gouges 76380 CANTELEU
CRETIEN William Président	La salle Pierre et Marie Curie	COMITE D'ANIMATION DE BAPEAUME	1 rue de la Pommeraie 76380 CANTELEU
CROCHET Marie-Jo Présidente	La salle Pierre et Marie Curie	LE LOCAL SAINT VINCENT	24 avenue de Versailles 76380 CANTELEU
LEVASSEUR Evelyne Présidente	La salle Pierre et Marie Curie	GRUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE	14 bis avenue de versailles 76380 CANTELEU

LETELLIER Bruno Président	Le gymnase Loubens L'Espace du Loup	LA FILLE DE JADE	2, rue Joseph Delattre 76380 CANTELEU
NELSON Myriam Présidente	La salle polyvalente de Dieppedalle	BAKWA	282 rue Frédéric Bérat 27310 BOURG ACHARD
NLEMFU MALUNSI David Président	La salle de réunion Maison des associations La salle Pierre et Marie Curie	KIMIA	28 rue Emile Zola 76380 CANTELEU
CHARLES Brigitte Vice-présidente	L'Espace du Loup	TAROT CLUB CANTILIEN	12 avenue Charles Gounod 76380 CANTELEU
FREBOURG Nadège Présidente	La salle de réunion Maison Maupassant	CRE'ART	4 rue Lamartine 76380 CANTELEU
GENEREUX François Directeur	L'Espace du Loup	LA LITTORALITE FRANCOPHONE	2 rue du Pdt Sénard 76380 CANTELEU
HUTTIN Pierre Président	La salle de réunion Maison Maupassant	MELI MELO FLOR'	1730 chemin de la Bretèque 76230 BOIS GUILLAUME
CORNU Gérard Président	L'Espace du Loup	MEDIA FORMATION	8 bis rue de l'Industrie 76000 ROUEN
FOLLIOU Patricia Présidente	Espace Hector Malot	LUDOKIOSQUE	Maison des associations – Côte Maupassant 76380 CANTELEU

Une convention est signée entre la Ville de Canteleu et chaque utilisateur pour une durée d'un an à compter du 1^{er} septembre 2022, à titre gracieux en raison de l'intérêt général des actions menées à destination des cantiliens.

Cette présente décision actualise la décision du Maire DEC n°159-21 du 29 juin 2021.

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au recueil des actes administratifs de la Mairie et transmise au représentant de l'Etat dans le département. Il en sera rendu compte en communication au Conseil Municipal de Canteleu lors de sa plus proche réunion obligatoire.

ARTICLE 3 : M. Le Directeur Général des Services est chargé en ce qui le concerne d'assurer l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Selon les dispositions prévues aux articles R.421-1 à R.421-5 du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou sa notification :

- d'un recours gracieux motivé auprès du Maire,
- d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN.

L'application Télérecours est accessible par le site www.telerecours.fr.

FAIT A CANTELEU, le 18 octobre 2022

Le Maire



Mélanie BOULANGER

Loi du 2 mars 1982

ACTE EXECUTOIRE

Exécutoire le : 18/10/2022

Affichage le : 18/10/2022

Notification le : 18/10/2022

Préfecture le : 18/10/2022

ID DEMAT : 076-217601574-20221018-
Imc1H11377H1-AR